

2. La Commission recommande que le Centre des Petites Planètes à Cincinnati continue de publier les circulaires consacrées aux Petites Planètes et qu'une somme de 750 dollars par an lui soit attribuée pour les dépenses nécessaires.

3. La Commission 20 approuve la proposition de la *British Astronomical Association* de publier un catalogue général des orbites de comètes, remplaçant le Galle's Kometenbahnen, avec des données modernes complètes. La commission recommande qu'un crédit de 1400 dollars soit attribué à la British Astronomical Association, pour rembourser partiellement le prix de la publication de ce catalogue.

Commission 22

1. La Commission 22 recommande à l'Assemblée générale de disjoindre la sous-commission 22a (sous-commission du ciel nocturne et de la lumière zodiacale) de la Commission 22. La sous-commission 22a formerait une commission indépendante, dite 'de la lumière du ciel nocturne'. Le nom de la Commission 22 serait 'Commission des météores et des météorites'.

2. La Commission 22 recommande à l'Assemblée générale d'établir une nouvelle sous-commission des météorites.

3. La Commission propose à l'Assemblée générale d'organiser à l'occasion de l'Année Géophysique Internationale une 'Année Météorique Internationale' afin d'étudier à la fois les problèmes astronomiques et géophysiques des météores. L'Année Météorique Internationale serait organisée par les astronomes Tchécoslovaques.

4. La Commission recommande qu'une circulaire internationale des météores soit publiée par les astronomes Tchécoslovaques.

5. La Commission recommande qu'une bibliographie relative aux courants météoriques soit publiée par l'Institut astronomique de l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie.

Commission 22a

1. La Commission recommande que des mesures d'intensité des radiations du ciel nocturne pouvant servir à déterminer les altitudes des émissions soient effectuées au moyen de ballons de fusées et de satellites artificiels particulièrement à l'occasion de l'Année Géophysique Internationale.

2. La sous-commission 22a recommande aux observateurs des aurores et du ciel nocturne d'exprimer les résultats des mesures faites en lumière monochromatique au moyen de la quantité $4\pi B$, où B est la brillance exprimée en nombre de photons par seconde, par centimètre carré et par stéradian.

3. Il est recommandé en outre de prendre comme unité le rayleigh (symbole R) défini par:

un Rayleigh = 10^6 photons dans une colonne de 1 cm.^2 de section et de longueur c . Quand le rayonnement est émis d'une manière isotrope et qu'il n'y a pas d'auto-absorptions, $4\pi B$ est le nombre de photons émis par seconde dans une colonne de 1 cm.^2 de section le long de la ligne de visée.

Commission 23

1. La Commission demande à l'Union de considérer comme l'une de ses tâches essentielles de favoriser, dans un avenir aussi proche que possible, l'extension au ciel austral entier des 'sky-surveys' de l'Observatoire Lick et du Mont-Palomar.

2. La Commission demande de nouveau aux observatoires possédant d'importantes séries de clichés, couvrant des régions étendues du ciel, d'en faire connaître l'existence et les caractères au Secrétaire général de l'Union, même d'une façon très brève.

La publication d'une liste de ces archives par les *Trans. de l'U.A.I.* pourrait rendre de grands services.

3. La Commission demande à l'Union de mettre à sa disposition les fonds nécessaires à la publication de trois nouveaux volumes du *Catalogue Photographique*.

Seraient publiés ceux des quatre manuscrits suivants, en voie d'achèvement, qui seront prêts les premiers:

- (a) Volumes VI et VII de Melbourne, préparés par l'observatoire de Sydney;
- (b) zones $+34^\circ$ et $+35^\circ$, préparées par l'observatoire de Paris.

Compte tenu d'un reliquat de fonds disponibles, après les publications en cours, une attribution de 9000 dollars est demandée.

Commission 24

1. La Commission 24 demande en subvention une somme de 1000 dollars, au plus, pour la publication d'un catalogue de toutes les étoiles de l'Hémisphère Austral qui ont un mouvement propre connu supérieur à $0''.2$ par an (le catalogue comporte environ 9000 étoiles).

2. La Commission 24 recommande instamment que les observatoires possédant de grands réflecteurs (au moins 1 mètre) envisagent un programme sérieux de déterminations de parallaxes trigonométriques pour des étoiles très faibles.

Commission 25

1. La Commission demande au Comité exécutif de former une sous-commission de la Qualité des Images.

2. La Commission demande au Comité exécutif de réunir les deux sous-commissions 25a et 25b sous le titre 'Sous-commission des Magnitudes Etalon' (les membres des deux sous-commissions étant réunis).

3. La Commission présente les recommandations suivantes:

1. Pour normaliser la photométrie en deux couleurs, les observateurs devront employer

(a) une modification du système international photographique-photovisuel, ou bien (b) le système B, V de Johnson et Morgan, ou bien (c) dans l'hémisphère austral, le système 1953 S.

2. Pour normaliser la photométrie en trois couleurs, les observateurs devront utiliser, pour le présent, le système U, B, V, de Johnson et Morgan.

3. Les observateurs sont instamment priés d'utiliser un filtre (tel que Schott GG13) pour éliminer les radiations de longueur d'onde inférieure à 3800 \AA , chaque fois qu'ils déterminent des magnitudes 'bleues' ou 'photographiques'.

Commission 26

1. La Commission décide que le futur Catalogue Général d'étoiles doubles visuelles se fera sur la base du projet van den Bos (*Trans. de l'U.A.I.* 8, 386) et demande aux Bureaux centraux N. et S. de disposer en conséquence leur matériel.

Les principes du projet pourront recevoir des amendements de détail et devront être complétés sur certains points non tranchés (ex.: limites du catalogue); le tout en accord avec les opinions déjà exprimées soit à Rome, soit dans les réponses au referendum de H. M. JEFFERS et après une nouvelle consultation générale.

2. La Commission approuve la création de la Circulaire d'Information sous sa forme actuelle et demande à P. MULLER d'en assurer, jusqu'à nouvel ordre, la composition et la diffusion au mieux des besoins.

Commission 27

De nombreux travaux ont été faits récemment sur les variables d'amas globulaires. De telles études qui mettent en lumière les propriétés caractéristiques des variables d'amas en relation avec les propriétés de l'amas auquel elles appartiennent, ont une grande influence sur la cosmologie et l'évolution des amas globulaires: à ce titre, elles méritent un intérêt spécial. Pour ces motifs, la Commission 27 demande la formation d'une sous-commission des étoiles variables d'amas globulaires. On propose qu'elle soit présidée par le Dr HELEN SAWYER HOGG, qui a fait sur ce sujet des travaux étendus.